

AVIS PUBLIC

2021-011

Modification au calendrier des séances publiques du conseil municipal

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public, vous est donné de ce qui suit :

La 9^e séance ordinaire du conseil municipal qui devait initialement se tenir lundi le 20 septembre à 20h, aura lieu le mardi 21 septembre 2021, à 20h.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 16^e jour de septembre 2021.



Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,



Rick Tanguay